



Grenoble, 1^{er} août 2018

Canicule : déclenchement de l'automate d'appel

Conformément à la loi, la Ville de Grenoble a organisé un recensement des personnes âgées et des personnes handicapées qui en font la demande (campagnes d'inscription initiées par le Service Social Personnes âgées, ou à l'occasion des festivités de Noël) afin que des équipes d'aide et de secours puissent leur venir en aide en cas de vague de fortes chaleurs.

La Ville de Grenoble a déclenché l'automate d'appel : les personnes inscrites au registre ont été contactées par l'automate hier entre 10h et à 14h.

564 personnes ont été contactées. Celles qui n'ont pas pu recevoir l'appel (sans réponse ou sonne occupé) sont rappelées par les agents cet après-midi.

L'inscription au registre des personnes fragiles isolées est possible tout au long de l'année, il suffit pour cela d'appeler le 04 76 69 45 45.

Toute personne (voisin, commerçant, auxiliaire médical) peut signaler une situation lorsqu'elle estime qu'une personne âgée ou handicapée est en difficulté au même numéro.

Cordialement,
Service presse – 04 76 76 39 21